

Les travailleurs non salariés pauvres : entre invisibilité et invisibilisation

Le mot de l'Observatoire

Poursuivant ses travaux sur l'invisibilité sociale, l'ONPES explore cette fois-ci ce processus sur un public mal connu : les non-salariés placés en situation de pauvreté. L'étude confiée à l'économiste Stéphane Rapelli comprend deux volets. D'abord, une approche statistique exploratoire, qui permet d'identifier une typologie de ménages non salariés pauvres. Puis, une analyse à partir d'une étude de terrain, qui cherche à comprendre les ressorts des phénomènes concourant à leur invisibilisation.

Pris dans leur ensemble, les non-salariés forment une catégorie de travailleurs assez mal connue. Ce manque de visibilité est en partie favorisé par l'hétérogénéité des statuts juridiques, des secteurs d'activité et des métiers que le non-salariat recouvre. Or, au sein de cette population, une certaine prévalence de la pauvreté apparaît. Selon les données de l'INSEE¹, 27 % des travailleurs pauvres sont non salariés². Comme le montre l'ONPES, la conjonction de ces éléments induit que les travailleurs non salariés pauvres appartiennent à l'un des « groupes de population mal couverts par la statistique publique, peu visibles pour les pouvoirs publics et peu ou mal appréhendés par les politiques sociales »³.

Afin d'enrichir la connaissance sur ce public peu visible, l'ONPES a piloté une étude articulée en trois parties. Tout d'abord, un recensement et une analyse des productions de la statistique publique et une revue de littérature ont été réalisés afin de permettre une meilleure compréhension des processus participant à leur invisibilisation. Dans un second temps, l'exploitation des matériaux statistiques existant a permis de caractériser les non-salariés pauvres et

leur ménage. Les résultats obtenus ont une portée exploratoire, car ils sont fortement contraints par la rareté des données exploitables. Enfin, une enquête de terrain a été menée afin de préciser les différentes composantes de l'invisibilité ressentie et vécue au sein du public étudié⁴.

Une somme de connaissances parcellaires

L'analyse systématique des connaissances statistiques, académiques et techniques a fait émerger deux observations principales. Tout d'abord, la pauvreté des non-salariés est un phénomène statistiquement mis en perspective depuis les années 1970. Mais, les mesures effectuées à partir d'enquêtes se limitent à l'évaluation du nombre de personnes et de ménages concernés. En outre, la qualité des indicateurs est invariablement remise en cause. Les doutes reposent avant tout sur des limites méthodologiques concernant la taille des échantillons, le champ d'observation excluant les ménages aux revenus négatifs et la rareté des séries temporelles.

¹ Boiron A., Labarthe J., Richet-Mastain L., Zergat Bonnin M. (2015), « Les niveaux de vie en 2013 », *INSEE Première* n° 1566.

² Seuil de pauvreté évalué à 60 % du niveau de vie médian.

³ Baronnet J. (2014), « Étude sur l'invisibilité sociale : Un enjeu de connaissance des personnes pauvres et précaires », *La Lettre de l'ONPES*, 2014/4 (4).

⁴ Il convient de noter que dans un souci d'exhaustivité, la population étudiée tout au long de l'étude a été étendue à l'ensemble des personnes exerçant une activité non salariée à titre principal ou secondaire.

Dans ce cadre, l'hypothèse d'un appauvrissement fictif participant d'une variation défavorable mais ponctuelle des revenus non salariaux ou d'une stratégie d'auto-financement ne peut être écartée. De plus, malgré l'amélioration de la qualité de l'information fiscale mobilisée, l'hypothèse d'une dissimulation par les répondants d'une partie de leurs revenus surgit régulièrement. Finalement, la méfiance exprimée à l'égard des données génère une invisibilisation technique des non-salariés pauvres.

Parallèlement, une invisibilisation conceptuelle a été repérée. L'imaginaire collectif n'intègre pas le travailleur non salarié, mais un de ses artefacts : l'entrepreneur. Or, au sein du grand public, des instances professionnelles représentatives et des décideurs politiques, l'image de celui-ci est idéalisée. L'entrepreneur incarne un personnage économique mû par des valeurs comme la prise de risque, l'innovation, le sens des responsabilités, la capacité d'action et la recherche de résultats. Dans tous les cas, l'imaginaire collectif ne peut concevoir qu'un entrepreneur – un petit patron – puisse connaître la pauvreté. Cette conception sociale est si prégnante qu'elle conditionne le comportement des non-salariés eux-mêmes. La pauvreté est conçue comme un échec qui, plus que la perte d'un patrimoine, génère la perte de l'honneur⁵. La norme sociale peut alors générer un comportement d'auto-invisibilisation chez les non-salariés confrontés à la pauvreté.

L'invisibilisation technique et l'invisibilisation conceptuelle interviennent dans un processus d'invisibilisation de la pauvreté des non-salariés auto entretenue. Le manque d'information favorise les représentations qui induisent une cécité institutionnelle limitant la demande d'une meilleure connaissance des phénomènes. En dépit des contraintes pesant de ce fait sur la disponibilité de données pertinentes, une approche statistique à portée exploratoire a pu être menée.

Une approche statistique exploratoire

Selon les données de l'INSEE⁶, le public des non-salariés pauvres représente plus de 461 000 personnes dont le revenu annuel s'élève en moyenne à 8 000 euros. Pour un quart d'entre elles, ce niveau n'atteint que 6 200 euros. Malgré la faiblesse de ces niveaux de vie, elles ne sont que 22 % à appartenir à un ménage bénéficiant de minima sociaux. Cette caractéristique peut participer de l'hypothèse d'un appauvrissement ponctuel lié à une fluctuation d'activité. Mais elle peut aussi être liée à des configurations psychosociales individuelles poussant les non-salariés à ne pas solliciter

d'aide auprès des institutions sociales. Les données mobilisées ne permettent pas de trancher sur ce point. Toutefois, les principales caractéristiques individuelles des non-salariés pauvres ont pu être dégagées.

Le premier constat concerne la composition socio-professionnelle de ce public. Les commerçants et les artisans sont les plus représentés. Ils regroupent respectivement 33,5 % et 32,7 % des non-salariés pauvres. Viennent ensuite les agriculteurs (21,4 %) puis les professions libérales et assimilées (9,8 %). Cette répartition retient l'attention pour deux raisons. D'une part, elle ne correspond pas à la structure socioprofessionnelle de l'ensemble des travailleurs non salariés. En effet, les professions libérales en représentent plus d'un quart alors que la catégorie des agriculteurs en recouvre 16 %. D'autre part, le taux de pauvreté observé pour chaque catégorie montre que les commerçants (22,2 %) et les agriculteurs sont les plus exposés (20,0 %). Alors que la part des artisans pauvres est, elle aussi, non négligeable, celle observée dans le cas des professions libérales est très modeste (5,9 %). Dès lors, un simple effet volume ne peut expliquer à lui seul la structuration socioprofessionnelle du public observé.

Dans tous les cas, un effet notable du mode d'exercice de l'activité est repéré. Toutes choses étant égales par ailleurs, un modèle de régression logistique montre que les indépendants ont 2,27 fois plus de chances d'être pauvres que les employés. Plus de sept non-salariés pauvres sur dix sont ainsi des indépendants, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée. Ces résultats ne sont pas surprenants puisque la prévalence des risques entrepreneuriaux est démultipliée au sein des structures de petite taille⁷. En revanche, les proportions observées rappellent que la pauvreté concerne aussi des employés, notamment dans l'artisanat où ils représentent près de 30 % des travailleurs pauvres (tableau).

Selon les estimations, l'âge est un autre facteur qui influe sur l'exposition à la pauvreté. La moitié des non-salariés pauvres ont moins de 45 ans et il s'avère que plus l'âge s'accroît, plus le risque de devenir pauvre s'amenuise. Ce résultat rappelle que le bon développement d'une activité entrepreneuriale réclame généralement un capital économique, mais aussi humain et relationnel qui nécessite du temps pour être constitué⁸. En outre, de façon assez classique, l'élévation du niveau d'enseignement participe, elle aussi, à l'atténuation de la prévalence de la pauvreté. Le pays de naissance est une autre caractéristique sociodémographique jouant un rôle notable. Un non-salarié né en France voit son risque relatif d'appartenir à la catégorie des travailleurs

⁵ Lambrecht J., Beens E. (2005), "Poverty among self-employed businesspeople in a rich country: A misunderstood and distinct reality", *Journal of Developmental Entrepreneurship*, 10(3), 205-222.

⁶ INSEE (2015), Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012, *Fichiers d'étude*, Paris, INSEE.

⁷ Torres O. (2003), « Petitesse des entreprises et grossissement des effets de proximité », *Revue française de gestion*, (3), 119-138.

⁸ Rapelli S. (2012), *La nature socioéconomique des travailleurs indépendants : un essai appliqué au cas français*, Sarrebruck, EUE.

Tableau : Principales caractéristiques des travailleurs non salariés

	Ensemble des non-salariés	Agriculteurs	Artisans	Commerçants	Professions libérales	Autres non-salariés
Taux de pauvreté	15,3 %	20,0 %	18,4 %	22,2 %	5,9 %	2,7 %
Répartition	100,0 %	21,4 %	32,7 %	33,5 %	9,8 %	2,6 %
Part des indépendants	---	76,0 %	70,7 %	73,7 %	88,5 %	---
Taux de féminisation	31,1 %	31,8 %	23,6 %	35,9 %	37,0 %	34,6 %
Âge médian	45 ans	49 ans	42 ans	46 ans	43 ans	42 ans
Niveau de vie annuel médian	8 555 €	8 365 €	8 715 €	8 307 €	8 517 €	10 078 €

Lecture : Au sein de l'ensemble du public observé, le taux de pauvreté atteint 15,3 %.

Champ : Travailleurs pauvres exerçant au moins une activité non salariée (seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian).

Sources : INSEE (2015), enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012, Fichiers d'étude.

pauvres diminuer de 69,1 % par rapport à un non-salarié né à l'étranger.

L'environnement familial doit aussi être pris en compte car la structure du ménage auquel le non-salarié appartient exerce une influence très significative. Ainsi, lorsque le non-salarié vit seul, le risque de connaître la pauvreté laborieuse est multiplié par 2,68. Ce résultat est cohérent avec les enseignements d'études préexistantes mettant notamment en perspective la sécurité économique que peut engendrer l'activité salariée du conjoint⁹. Toutefois, il faut souligner que 46,9 % des non-salariés pauvres vivent au sein d'un couple avec enfant(s). Dans ce cadre, toute la question est de savoir dans quelle mesure l'activité entrepreneuriale constitue un facteur d'appauvrissement des cellules familiales ou, au contraire, un vecteur de maintien d'un niveau de vie minimal. Les données disponibles ne permettent malheureusement pas d'évaluer ces phénomènes. Néanmoins, une typologie exploratoire des ménages a pu être effectuée.

Une typologie exploratoire des ménages de non-salariés pauvres

L'imbrication des sphères professionnelles et privées qui prévaut chez les non-salariés pauvres n'est pas le seul mobile à l'éclairage porté sur les ménages. Il est aussi justifié par le fait que moins de 30 % des non-salariés pauvres vivent seuls ou au sein d'une famille monoparentale et que la pauvreté est mesurée relativement à l'ensemble des revenus du ménage. Dans ce cadre, la typologie proposée est fondée sur une classification ascendante hiérarchique alimentée par neuf variables susceptibles d'influer sur les situations de pauvreté et leur invisibilisation. Construites à partir des données non pondérées de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux¹⁰, ces variables permettent de rendre compte de la structure socioprofessionnelle du ménage, de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de réfé-

rence ainsi que de son âge et de son pays de naissance, de la fonction dans l'emploi de la personne non salariée, du nombre d'enfants hébergés au sein du foyer, du statut d'occupation du logement, de la catégorie de commune de résidence et de l'accès éventuel à des minima sociaux. Au terme de la classification, réalisée sur un échantillon de 771 ménages, cinq catégories ont émergé.

Les ménages d'artisans pauvres nés à l'étranger (20,6 % de l'échantillon). Le public des travailleurs non salariés est caractérisé par une surreprésentation des ménages dont la personne de référence est née à l'étranger. Le couple est composé d'une personne exerçant une activité non salariée et d'un inactif. La présence d'enfants au domicile est très fréquente. Les ménages hébergeant trois enfants ou plus sont surreprésentés ainsi que ceux en hébergeant un seul. Ce double effet doit être rapproché des classes d'âges représentatives qui font, elles aussi, apparaître une dichotomie. La personne de référence a soit moins de 30 ans, soit entre 40 et 49 ans. La catégorie socio-professionnelle du non-salarié compte aussi parmi les variables structurantes et ce sont les ménages d'artisans qui sont très nettement surreprésentés. Enfin, un statut de locataire et une localisation dans une grande aire urbaine parachèvent la caractérisation. Il faut remarquer que le fait d'avoir accès aux minima sociaux et la fonction dans l'emploi principal ne jouent aucun rôle dans cette spécification. Pour ces ménages, le travail non salarié représente le seul revenu d'activité.

Les ménages composés de non-salariés et de salariés (24,0 % de l'échantillon). Les travailleurs non salariés pauvres appartiennent souvent à des ménages mixtes en termes d'activité, c'est-à-dire composés d'un travailleur non salarié et d'un salarié. Toutefois, aucune catégorie socioprofessionnelle de non-salariés ne se détache clairement. Ces ménages comprennent des familles avec au moins deux enfants célibataires vivant dans le logement. Cette particularité est cohérente avec l'âge de la personne de référence (40 à 49 ans). Ces ménages mixtes ont souvent contracté un emprunt immobilier qui est en cours de remboursement et ne bénéficient pas de minima sociaux.

Les jeunes précaires isolés (25,6 % de l'échantillon). 81,2 % des ménages de travailleurs non salariés

⁹ Bertaux-Wiame I. (2004), « Devenir indépendant, une affaire de couple », *Cahiers du Genre*, 2004/2(37), pp. 13-40 ; Rapelli S. (2015), *Une étude sur les conjoints de TNS*, Lyon, Observatoire Alptis.

¹⁰ INSEE (2015), *Op. cit.*

pauvres sont composés d'une personne seule, jeune et sans enfant. La classe des moins de 30 ans s'avère représentative avec, dans une moindre mesure, celle des 30 à 39 ans. Ces ménages sont locataires de leur logement dans une grande aire urbaine où ils exercent des activités de nature commerciale ou intellectuelle principalement. Enfin, il s'agit de ménages bénéficiant de minima sociaux, ce qui tend à étayer le portrait de jeunes travailleurs précaires non salariés.

Les commerçants âgés (9,3 % de l'échantillon). Un nombre réduit de caractéristiques permet de spécifier cette catégorie. Il s'agit d'individus de 60 ans et plus, vivant au sein de ménages de commerçants composés d'une personne exerçant une activité non salariée et d'un inactif. Ces ménages n'hébergent pas d'enfant dans le logement dont ils sont propriétaires. Ils résident dans des communes isolées et ne perçoivent pas de minima sociaux. Tout concourt à identifier des ménages de non-salariés âgés dont l'un des membres prolonge son activité faute d'une pension de retraite suffisante ou dans l'attente de repreneur pour son entreprise.

Les ménages d'exploitants agricoles (20,5 % de l'échantillon). La population des travailleurs non salariés pauvres est caractérisée par une surreprésentation des ménages dont la personne de référence est relativement âgée (50 à 59 ans). Ils sont composés d'actifs exerçant tous une activité non salariée souvent agricole. Dans le logement, dont ils sont propriétaires, ils n'hébergent pas d'enfant. Ces ménages sont localisés au sein d'une commune isolée ou d'une aire urbaine intermédiaire et ne perçoivent pas de minima sociaux. Ces quelques caractéristiques laissent clairement transparaître le contour des ménages d'exploitants agricoles pauvres.

La typologie ainsi obtenue reste perfectible. En l'occurrence, un important travail d'imputation des données manquantes permettrait de mieux définir chacune des catégories. Néanmoins, cette classification permet une première approche de la pauvreté des non-salariés et incite à développer des recherches en direction de segments populationnels particuliers qui, à notre connaissance, n'ont jamais été étudiés précisément. C'est en particulier le cas des ménages des artisans pauvres nés à l'étranger, des ménages pauvres professionnellement mixtes et des commerçants âgés pauvres. Dans cet esprit, les caractéristiques des différents profils mis au jour ont largement orienté la sélection des personnes interrogées au cours de l'enquête de terrain. Seule la catégorie des commerçants âgés n'a pu y être représentée.

Une première approche sociologique

L'enquête de terrain a été conçue comme une approche exploratoire de la perception par les non-salariés pauvres de leur propre situation, de leur invisibilité et des phénomènes concourant à leur invisibilisation. Les

résultats sont fondés sur l'analyse de dix entretiens approfondis au cours desquels l'auto-analyse a été stimulée au maximum. Un large éventail de situations, de parcours de vie, de statuts et de professions a pu être obtenu malgré la taille réduite de l'échantillon¹¹.

Les principaux résultats concernent, tout d'abord, une forme d'antagonisme par rapport à la visibilité. D'un côté, les non-salariés interrogés soulignent un besoin de surexposition professionnelle. Cette observation est assez naturelle dans la mesure où, pour perdurer, l'activité non salariée réclame au minimum une visibilité par les clients fondée sur un professionnalisme reconnu. En revanche, ce besoin entre en conflit avec une préoccupation constante d'éloigner cette visibilité de tout ce qui a trait à la pauvreté. Il s'agit naturellement de préserver la réputation du professionnel, mais aussi de parer aux comportements de prédation entrepreneuriale pouvant animer les concurrents et de sauvegarder l'équilibre psychosociologique familial et personnel en se soustrayant au jugement des autres.

Dans tous les cas, ces stratégies visent à verrouiller le type d'information auxquelles peuvent accéder les interlocuteurs en fonction du degré d'intimité, des mobiles de l'interrelation et des contraintes circonstancielles. Une très grande proximité relationnelle n'est pas nécessairement un facilitateur de révélation de la pauvreté. De plus, les stratégies de segmentation peuvent facilement déboucher sur une désocialisation au moins partielle.

Incidemment, l'ambivalence des besoins relatifs à la visibilité est génératrice de tensions psychologiques importantes, renforcées par l'image distordue du non-salarié et de sa situation que lui renvoie le regard de l'autre. La déformation peut être d'ordre général, comme dans le cas des agriculteurs pauvres qui ne se reconnaissent pas dans l'image du gros cultivateur largement répandue au sein du grand public. Mais elle peut être aussi centrée sur l'individu. C'est le cas des non-salariés cumulant plusieurs activités et qui passent, aux yeux de leur entourage, pour des personnes nécessairement fortunées ou dont le seul but est d'amasser de l'argent.

La dissonance interprétative est d'autant plus source d'affliction que la révélation de la pauvreté émerge, dans la plupart des cas, de manière fortuite. Elle peut être générée par la visite d'un huissier qui n'échappe pas au regard des voisins ou par la publication d'une annonce de redressement judiciaire publiée dans le journal local. En fonction de la solidité psychologique du non-salarié, cette mise au jour contrainte est assimilée à une opportunité de clarification et de justification de la situation personnelle ou, au contraire, est ressentie comme une profanation de la sphère intime pouvant induire un repli personnel.

¹¹ L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), l'association Ménage service Paris (MPS) et Solidarité paysans ont apporté un aide précieuse lors de la recherche de personnes susceptibles de répondre.

La perception par les autres telle qu'elle est ressentie par les non-salariés pauvres est aussi un pivot de la relation qu'ils entretiennent avec les administrations. En raison de leur situation de pauvreté, les administrations de protection sociale sont la principale référence des personnes enquêtées. À l'exception des agriculteurs, pour qui la MSA représente un véritable partenaire qui intervient au quotidien tant au niveau économique que relationnel, les non-salariés pauvres ont une vision très dégradée des administrations. Pour les créateurs d'entreprise, c'est surtout un sentiment d'incompétence et de complexité inextricable qui domine. Chez les non-salariés installés depuis plus longtemps, à ces deux composantes s'ajoutent le sentiment d'être méprisés et injustement taxés.

Toutefois, il faut souligner que les personnes interrogées ne rejettent pas la nécessité d'une organisation administrative, notamment pour ce qui concerne la protection sociale. De même, le principe des cotisations, comme des impôts et des taxes, est tout à fait accepté. En revanche, ce sont les rapports avec les représentants administratifs et la légitimité des montants appelés qui sont à l'origine de leur ressentiment. Plus généralement, ils mettent en avant une distanciation subie de la sphère administrative qui induit un sentiment profond d'invisibilité à l'égard des pouvoirs publics. De ce point de vue, les non-salariés pauvres interrogés expriment le fait que leur voix n'est pas entendue et que leurs actions ne sont pas valorisées. Ces deux phénomènes participent effectivement de l'invisibilité sociale¹².

Des outils à développer

Les observations issues de cette étude invitent à la construction de différents outils permettant de saisir la portée de la pauvreté des non-salariés. Trois enjeux justifient ce besoin. Le premier réside dans le repérage statistique des non-salariés pauvres. Les données disponibles offrent une vue parcellaire des situations et des trajectoires. La réalisation d'enquêtes dédiées permettrait de combler les carences. La constitution

de séries chronologiques autoriserait un jugement objectif de l'hypothèse de la pauvreté artificielle liée à des facteurs conjoncturels et de l'impact de ce phénomène. Ainsi, il faut rappeler qu'un tiers des entreprises créées ne survit pas au-delà de la troisième année¹³. Ces données permettraient de comprendre dans quelle mesure ces expériences avortées constituent un catalyseur de pauvreté. Plus généralement, il s'agit de mesurer et de qualifier objectivement les contours d'un public qui représente plus d'un quart des travailleurs pauvres alors qu'un peu plus d'un travailleur sur dix seulement est non salarié.

Ce type de connaissance permettrait aussi de forger des outils de repérage et d'action de lutte plus efficaces. Ainsi, la typologie exploratoire proposée laisse entrevoir des segments de populations connaissant une réelle prévalence de la pauvreté. L'amélioration de cette typologie par des données robustes permettrait de définir précisément le périmètre des champs d'intervention à privilégier. Des dispositifs s'inspirant des actions engagées par la MSA pourraient alors être déployés, tant en ce qui concerne l'aide sociale immédiate que le renforcement des trajectoires professionnelles individuelles.

Enfin, des outils de prévention pourraient être envisagés. En particulier, au cours de l'enquête de terrain, la question de la formation a très souvent émergé. Un manque de connaissances des obligations administratives et des principes de gestion des obligations sociales et fiscales est très souvent déploré. Une formation obligatoire préalable à l'installation précisant ces éléments pourrait être développée sur le modèle du stage d'initiation à la gestion piloté par les Chambres de l'artisanat. Naturellement, ce type d'actions ne saurait à lui seul contrecarrer la pauvreté des travailleurs non salariés, mais il atténuerait sans doute l'effet amplificateur d'une réelle imprévoyance individuelle dans la gestion des charges.

Stéphane Rapelli

Économiste indépendant

¹² Voirol O. (2013), « Invisibilité sociale et invisibilité du social », in Faes H., *L'invisibilité sociale : Approches critiques et anthropologiques*, Paris, L'Harmattan et Le Blanc G. (2009), *L'invisibilité sociale*, Paris, PUF.

¹³ Barruel F., Filatriau O. (2013), « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première*, n° 1441.



Responsable de la publication :
Michèle Lelièvre, secrétaire générale de l'Onpes

Secrétaire de rédaction :
Nadine Gautier

Mise en page :
SCEI

www.onpes.gouv.fr